

RECRUTEMENT



2023

# CONCOURS INTERNES

## Secrétaires Administratifs de Classe Normale au Minarm



OUVERTURE  
DES  
INSCRIPTIONS

05/01/23

CLÔTURE  
DES  
INSCRIPTIONS

06/02/23



ÉPREUVE  
ÉCRITE

07/03/23

ÉPREUVE  
ORALE

à compter  
22/05/23



NOMBRE  
DE  
POSTES

62

- Arrêté du 19 décembre 2023 autorisant l'ouverture et fixant les conditions d'organisation de concours internes pour le recrutement de SACN des administrations de l'Etat au sein du ministère des armées, au titre de l'année 2023.
  - <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046912861>

**Nombre de postes** : 62 répartis comme suit :

- . CMG Bordeaux : 4 postes
- . CMG Metz : 4 postes
- . CMG Rennes : 7 postes
- . CMG St-Germain-en-Laye : 42 postes
- . CMG Toulon : 5 postes.

### Modalités d'inscription

Lors de l'inscription, la candidate ou le candidat choisit le CMG au titre duquel elle ou il souhaite concourir. Le périmètre géographique pour chaque CMG est le suivant :

CMG	Périmètre géographique
Bordeaux	09-12-16-17-19-23-24-31-32-33-40-46-47-64-65-79-81-82-86-87
Metz	02-08-10-21-25-39-51-52-54-55-57-58-59-62-67-68-70-71-80-88-89-90
Toulon	04-05-06-11-13-30-34-48-66-83-84-2A-2B
Rennes	14-18-22-27-28-29-35-36-37-41-44-45-49-50-53-56-61-72-76-85
St-Germain-en-Laye	60-75-77-78-91-92-93-94-95-départements et collectivités d'outre-mer et étranger

- **Par Internet** : du 5 janvier 2023, à 12 heures, au 6 février 2023, à 12 heures (fin des inscriptions), heure de Paris.  
Le formulaire d'inscription doit être complété sur la plateforme des concours, à l'adresse suivante : <https://admissio.defense.gouv.fr>.

L'adresse mail utilisée doit être une adresse personnelle.

Sur la plateforme des concours, la candidate ou le candidat crée son compte en cliquant sur l'onglet « s'enregistrer ». Après avoir créé son compte, la candidate ou le candidat clique sur l'onglet « civils de la défense » pour rechercher le concours souhaité et procède à son inscription en ligne.



La candidate ou le candidat téléverse les pièces justificatives requises et éventuellement, pour les personnes en situation de handicap, un certificat médical, daté de moins de 6 mois, délivré par un médecin agréé et précisant les aménagements nécessaires pour passer l'épreuve, sur la plateforme des concours à l'adresse internet susmentionnée, au plus tard le 6 février 2023, date de clôture des inscriptions, avant 12 heures, heure de Paris.

## **Par Voie Postale : jusqu'au 27 janvier 2023**

Les candidates et les candidats n'ayant pas accès à Internet, **peuvent demander un dossier papier d'inscription par voie postale, jusqu'au 27 janvier 2023**, cachet de la poste faisant foi, auprès de l'un des CMG suivants :

Adresses des Centres Ministériels de Gestion
• <b>CMG Bordeaux</b> , Division ressources humaines, bureau recrutements et mobilités - Caserne Nansouty, 223, rue de Bègles -CS 21152 – 33068 Bordeaux Cedex.
• <b>CMG Metz</b> , Division ressources humaines, bureau recrutements et mobilités - section recrutement concours, Quartier de Lattre de Tassigny, BP 30001 – 57044 Metz Cedex 1.
• <b>CMG Rennes</b> , Division ressources humaines, bureau recrutement et mobilité, section concours et examens professionnels, Boulevard Saint-Conwoïon, BP 01 - 35998 Rennes Cedex 9.
• <b>CMG St-Germain-en-Laye</b> , Division ressources humaines, bureau mobilité et recrutement, section recrutement, Base des Loges, 8, avenue du président Kennedy, BP 40202 – 78102 Saint-Germain-en-Laye Cedex.
• <b>CMG Toulon</b> , BCRM Toulon, Division ressources humaines – bureau recrutement et mobilité, section concours et examens professionnels, BP 33 – 83800 Toulon Cedex 9.

Pour recevoir le dossier, en retour, les candidates et candidats doivent joindre, impérativement, à leur demande, une enveloppe au format A4 affranchie au tarif lettre 190 grammes et libellée à leurs nom et adresse.

Le formulaire d'inscription, après avoir été rempli, daté et signé doit être envoyé, avec les pièces justificatives, par voie postale, au plus tard le 6 février 2023, date de clôture des inscriptions, cachet de la poste faisant foi au bureau recrutement du CMG auprès duquel ils souhaitent s'inscrire.

### Épreuve écrite

L'épreuve écrite d'admissibilité **aura lieu le 7 mars 2023**, dans les centres d'examen créés par les CMG organisateurs.

### Épreuve orale

L'épreuve orale d'admission se déroule dans les centres d'examen créés par les CMG organisateurs, **à compter du 22 mai 2023**.

Les candidates et candidats admissibles du concours interne transmettent (en version numérique) leur dossier de RAEP, dès publication de la liste d'admissibilité et au plus tard le 2 mai 2023 avant minuit, heure de Paris, via la plateforme des concours, espace personnel à l'adresse suivante : <https://admissio.defense.gouv.fr>

Pour les candidates et candidats, **en situation de handicap, en état de grossesse ou dont l'état de santé le nécessite**, résidant dans l'une des collectivités mentionnées à l'Article 72.3 de la Constitution ou à l'étranger bénéficiant, à leur demande, du recours à la visioconférence pour passer l'épreuve orale.

(cf. : *Arrêté du 22/12/2017 fixant les conditions de recours à la visioconférence pour l'organisation des voies d'accès à la fonction publique de l'État*).

Cette demande doit être formulée par écrit, scannée au format pdf et adressée via la plateforme des concours, espace personnel à l'adresse suivante : <https://admissio.defense.gouv.fr> ou par voie postale, au CMG auprès duquel ils se sont inscrits, **au plus tard le 2 mai 2023**.

PARIS, le 9 janvier 2023

